



LPO Infos

Haute-Savoie



Édito

Dates de chasse : respectons la trêve estivale !

En France, l'ouverture officielle de la chasse a lieu, selon les départements, l'un des quatre dimanches de septembre. « Officielle » dis-je, puisque ce « divertissement » a déjà fait 5 morts lors de la saison 2012-2013 et ce avant même qu'elle ait commencé. Chasse « aux nuisibles », chasse des oiseaux de passage et du gibier d'eau, tirs d'été à l'approche comme à l'affût (etc.), ce sont autant d'ouvertures anticipées qui rendent illusoire la date d'ouverture générale.

En Haute-Savoie, on note justement un regain en termes de publications d'arrêtés préfectoraux dérogeatoires. Ainsi, cet été, plusieurs espèces ont été autorisées à la chasse en sus de la période légale. Ce fut le cas du blaireau, dont la cruelle vénerie sous terre a été autorisée du 15 mai au 15 août ; du sanglier, pour lequel des battues sont organisées à partir du 15 août (en cas de dégâts agricoles) ; mais aussi, une nouveauté depuis 2011, du chevreuil, chassable du 23 juin au 2 septembre dans 9 ACCA, 3 chasses privées ainsi que dans les forêts domaniales de la Haute-Filière et du Semnoz. Accompagnée de conditions (seul le brocard est tiré, chasse les jeudi, samedi et dimanche ainsi que le 15 août, jours les plus fréquentés par les randonneurs !), cette dernière dérogation renouvelle « l'expérimentation dans un but éducatif et pédagogique ». S'agit-il d'une énième opération de séduction pour recruter cette fois les adolescents en vacances ? Rappelons que les chasseurs ont été autorisés dans les écoles pour des leçons de « développement durable » ce qui favorise le prosélytisme du lobby chasse alors même qu'ils n'ont aucune légitimité pédagogique, contrairement aux biologistes ⁽¹⁾. Dans la même circulaire, il est aussi précisé que le tir du renard est à cette occasion autorisé. Jusque là, son tir l'était toute l'année, en tant que « nuisible », mais uniquement par des professionnels. Une hérésie quand on sait que ce canidé est l'un des principaux prédateurs des campagnols, alors que les agriculteurs se plaignent de leur pullulation. Le renard, allié des cultivateurs, doit au contraire être protégé afin d'éviter à tout prix le recours à la bromadiolone, poison autorisé dans 15 départements cette année. Par ailleurs, notons que les lâchers d'animaux d'élevages (lapin, faisans, etc.) favorisent le renard car ils sont pour lui des proies faciles. C'est là où l'on soulève les paradoxes d'une politique cynégétique contradictoire car bien plus en faveur du gibier que du plus grand équilibre naturel possible : éthique et écologique, la chasse ? Pas vraiment !

Ces dérogations amènent plusieurs autres réflexions ou prises de position. La LPO n'admet pas le classement de la faune sauvage en « nuisible » (à éradiquer) et « gibier » (à protéger pour être mangé). C'est pourquoi elle s'oppose à toute forme de régulation en faveur d'espèces chassables vulnérables. En effet, pour favoriser le repeuplement de ces espèces (bartavelle,

tétrás, etc.), il faut non pas réguler leurs prédateurs (renard, etc.) mais arrêter de les chasser. Quant aux sangliers, la fin de l'agrainage hivernal et la limitation de la maïsiculture sont à considérer en priorité. Mais ces derniers ne font-ils pas l'objet d'un lucratif commerce pour leur viande ? Les chasseurs ont beau jeu ensuite de se plaindre de devoir payer les dégâts agricoles alors qu'ils favorisent leur abondance... Enfin, ces tirs d'été sont-ils compatibles avec les loisirs de pleine nature du premier département touristique de France ? Source de dérangements importants des espèces, la chasse l'est de plus en plus pour les promeneurs qui sont de moins en moins à l'abri d'une balle perdue. À bon entendre, salut...

Christophe Roचाix

⁽¹⁾ Signez et faites signer la pétition en ligne : <http://www.aspas-nature.org/agir/petitions/non-aux-chasseurs-dans-les-ecoles/>



Brocard
Photo Arnaud Lathuille

Sommaire

| | |
|----------------------------|------|
| Pense bête des Refuges LPO | p.2 |
| En bref | p.3 |
| Vie de l'assoc' : | p.4 |
| Sortie Camargue | |
| Organigramme | |
| Le portait du trimestre | |
| L'oiseau du trimestre | p.8 |
| Chronique du Chocard | p.9 |
| Rappel de l'agenda | p.10 |



Pense tête des refuges LPO

Votre jardin, un refuge pour une espèce menacée ?

La Cardère cultivée (*Dipsacus fullonum* ou Cardère à foulon) était autrefois très répandue. Et si de nos jours nous croisons facilement sa cousine, la Cardère sauvage (*Dipsacus sylvestris*) le long des sentiers, la Cardère cultivée a manifestement déserté nos campagnes. Autrefois utilisée comme outils dans la fabrication artisanale des draps de laine, la demoiselle n'a pas su faire face à la concurrence que représentait la brosse métallique et a fini par céder sa place. Entre qualité, rentabilité et biodiversité, laissez-moi vous conter la renaissance de la Cardère cultivée...

Jusqu'en 1890, elle était cultivée en pépinières par les paysans et faisait pleinement partie du paysage agricole. Les têtes, une fois coupées, étaient débarrassées de leurs graines par séchage au soleil dans les cours des fermes. Puis, fixées sur des « croisées » actionnées à la main, elles permettaient de peigner les draps de laine, le feutre et le loden. Les crochets acérés, à la fois durs et élastiques, n'avaient pas leur pareil pour tirer délicatement les fils de la trame, donnant à l'étoffe son aspect moelleux ou feutré. D'abord ajustées sur des peignes (ou croisées) et utilisées manuellement, les têtes furent ensuite montées sur des « laineuses ». Les capitules étaient coupés à leurs deux extrémités, puis fixés sur de grandes règles ou des tringles d'acier.

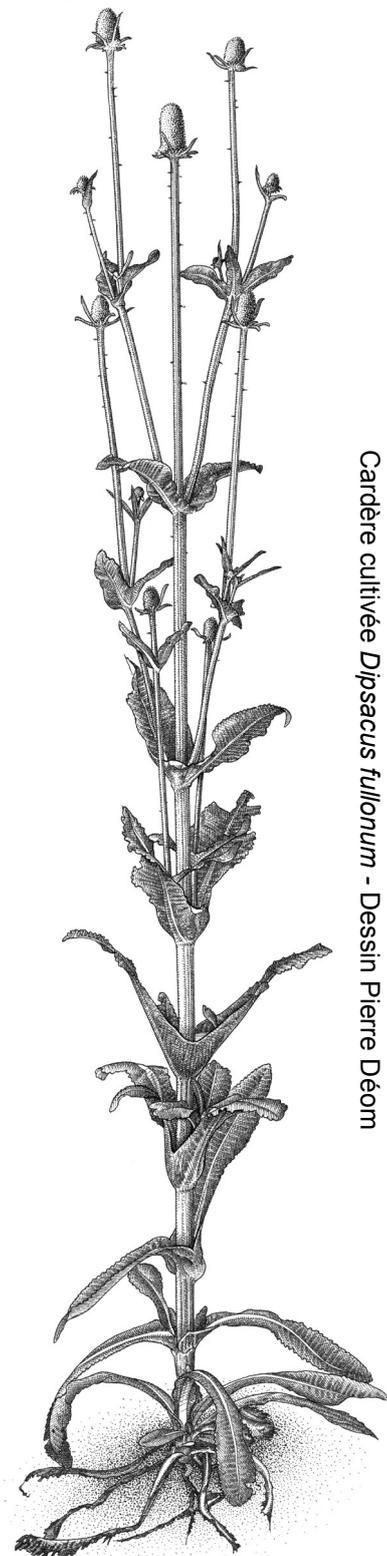
Mais avec l'arrivée de la concurrence des brosses métalliques ou synthétiques (moins chères), l'industrie du luxe céda doucement sa place à la production de masse. C'est ainsi que la culture et le négoce de la cardère se sont éteints, entraînant avec eux l'extinction de l'espèce...

C'est en 1989 que la Hulotte (revue naturaliste) retrouve un petit sac de graines... La plupart des graines avaient perdues leur pouvoir germinatif, mais certaines ont germé. Après quelques « générations » de cardères, le nombre de graines était suffisant pour proposer à des volontaires de cultiver chez eux cette petite miraculée. Plus de 12000 îlots conservatoires sont ainsi sortis de terre en quelques années. Chaque sauveteur, à la fin de la saison, doit scrupuleusement reverser sa « dîme » à la Hulotte : quelques graines issues de sa récolte qui seront par la suite disséminées auprès d'autres sauveteurs volontaires de la France entière.

Vous pouvez vous aussi participer à ce geste de conservation en faisant une simple demande de graines sur le site : www.lahulotte.fr. Des informations concernant à la fois l'historique et la culture de la cardère y sont également disponibles.

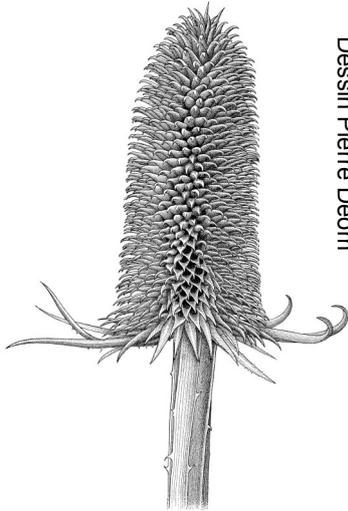
Maryne Goubert

Sources : documentation concernant la Cardère cultivée sur le site www.lahulotte.fr ; fiche technique Refuge LPO « Les Cardères ».



Cardère cultivée *Dipsacus fullonum* - Dessin Pierre Déom





Dessin Pierre Déon



le journal le plus lu dans les terriers

Cinq bonnes raisons de l'adopter :

- c'est une espèce rare : en l'accueillant dans votre jardin, vous encouragez la dissémination des graines et contribuez ainsi, au retour de l'espèce. Qui peut se vanter de préserver activement la biodiversité ?
- Chardonneret élégant et Tarier des prés viendront se nourrir à la mauvaise saison. Vous pourrez alors facilement les observer...
- les insectes tels que les papillons et les abeilles seront attirés par ses fleurs. En plus du plaisir de regarder s'agiter leurs ailes bariolées, redécouvrez le goût du miel de cardère. Ce trésor sombre et parfumé est paraît-il très recherché...
- elle combine beauté et élégance : de magnifiques fleurs violettes trônent gracieusement du haut de leurs deux mètres.
- elle sera magnifique en bouquet sec car ses capitules, coupés au bon moment, prennent une douce teinte dorée.



En bref



LOUP

Deux agents du Parc national du Mercantour ont été violemment agressés par un éleveur de moutons, alors qu'ils étaient venus à sa demande pour réaliser un constat après une attaque de canidé sur son troupeau. L'un a reçu un coup de tête, tandis qu'un second a été frappé à l'aide d'un manche de pioche. Blessé à la mâchoire, celui-ci a dû recevoir plusieurs points de suture. Le parc a immédiatement porté plainte et une enquête préliminaire a été ouverte par le parquet de Nice. Après un soutien inconditionnel de quelques élus et l'appel au braconnage des loups lancé par un député européen, on assiste maintenant à une recrudescence de violences de plus en plus fortes provenant d'une partie des acteurs de la filière ovine. Cependant, le bilan des constats de dommages sur les troupeaux domestiques au niveau national concernant les sept premiers mois de l'année 2012 fait état d'une baisse d'environ 30% comparé à 2011 (pour la totalité de l'année 2011, 4500 victimes avaient été dénombrées, soit 0,64% du cheptel national évalué à 700000 brebis). Ceux-ci intègrent en outre les prédatons dont la responsabilité du loup n'est pas formellement établie mais qui ouvrent néanmoins droit à indemnisation au bénéfice du doute (il n'est pas toujours possible de trancher entre chien et loup). Malheureusement, la presse locale qui n'a pas pour habitude de faire preuve de

discernement manifeste une scandaleuse partialité sur le sujet, relayant trop volontiers contrevérités et peurs ancestrales agitées par des détracteurs ignorants ou de mauvaise foi. Il est vrai que de nombreux chasseurs ne voyant dans ce prédateur qu'un concurrent déloyal, ne font pas dans la nuance et s'activent à le discréditer à tout prix.

Sources : Libération, ASPAS, FERUS...

OURS

De nouvelles naissances ont été constatées dans le massif des Pyrénées (deux portées) attestant de la capacité intacte de cette maigre population (une vingtaine d'individus) à se maintenir à court terme. Toutefois, sa pérennisation passe par un nécessaire plan de renforcement de la variabilité génétique, ce sans quoi la consanguinité aura raison de la dynamique reproductive. Après une rétractation du précédent gouvernement qui faisait suite à de formels engagements, l'actuelle Ministre de l'Environnement s'orientera-t-elle vers une politique conforme aux exigences de maintien de la biodiversité ? Seule une pression soutenue du mouvement associatif pourra l'y pousser...

Source : FERUS.

LE RÉSEAU LPO S'ÉTOFFE...

Lors de son Assemblée générale du 16 juin 2012, la fédération "CORA Faune Sauvage" est devenue la "LPO coordination Rhône-Alpes". Ainsi notre région est-elle désormais quasi unanimement marquée de l'empreinte LPO (seul le département de l'Ain fait désormais exception). Un long chemin parcouru depuis la mutation en ce sens de notre délégation départementale qui ambitieusement engagea la première cette démarche (en 1995). Il en résulte une meilleure lisibilité pour tous nos partenaires institutionnels, ce qui à n'en pas douter jouera en faveur de notre rayonnement.

GYPAÈTE

Le programme de réintroduction du Gypaète barbu, effectivement enclenché dans les Alpes en 1986, prend cette année une nouvelle dimension avec la mise en liberté dans les grands Causses (Lozère) de deux jeunes spécimens nés en captivité. Ce nouveau site vient en complément de celui du Vercors récemment désigné lui aussi pour fournir une opportunité supplémentaire à la dispersion de l'espèce. L'objectif à terme est d'établir un pont entre les populations alpine et pyrénéenne, de manière à



Gypaète barbu - Photo Eric Dürr

obtenir un brassage génétique. Deux individus ont été libérés sur chacun de ces deux sites, et six autres répartis entre la Suisse, l'Italie et l'Autriche. Côté reproduction en milieu naturel, la France enregistre quatre nouvelles naissances ayant abouti au succès de l'envol (deux en Haute-Savoie, une en Savoie et une dans les Alpes de Haute-Provence).

Source : ASTERS, LPO mission rapaces.

Brèves rédigées par Daniel Ducruet

Vie de l'associé' Gourpe Jeunes : Sortie Camargue

Vendredi 14 mai. L'heure du pèlerinage annuel a sonné. À peine avons-nous décollé que les habitués font part aux nouveaux venus de leurs observations passées : de quoi attiser leur curiosité et susciter l'envie tout au long du trajet ! En soirée, nous arrivons au cœur de la réserve, au gîte des Salins de Badon, où nous nous endormons bercés par les ronrons des rainettes méridionales... Le lendemain,



Flamant rose - Photo Lucas Mugnier

6h, le chant d'une hypolaïs polyglotte et le vol des bihoreaux gris nous mettent tout de suite dans l'ambiance : la Camargue nous attend... À la Capelière, nous avons la chance d'observer longuement le chevalier bargette présent depuis quelques jours : une première pour la plupart d'entre nous. Sont également présents des avocettes élégantes, des chevaliers gambettes, des échasses blanches, des sternes hansels et pierregarins, bouscarles de Cetti, spatules blanche, cisticoles des joncs, mouettes mélanocéphales, courlis cendré, sans oublier les célèbres flamants roses ainsi que quelques glaréoles à collier de passage. L'endroit est spectaculaire grâce au nombre d'espèces observables à faible distance : tout le monde est aux anges ! Au marais du Grenouillet, où un groupe de glaréoles est posé, une petite surprise nous attend : un monticule de roche femelle en migration est posé sur un fil. Le marais est riche en observations de toute sorte : fauvelles mélanocéphales, pipits rousselines, huitriers pies, tariers des prés et aigrettes garzettes viennent s'ajouter à la liste. Nous

enchaînons avec la superbe plage de Beauduc et sa lagune (aïe aïe aïe les mosquitos !) où nous observons le Pouillot siffleur, les Sternes naine et caugek, le Pluvier argenté, le grand Gravelot, la Tourterelle des bois, le Gobemouche noir, le Bruant proyer et le Bécasseau variable.

L'après-midi, nous partons pour la Baisse des Cinq Cents Francs et la plage de Piémanson où nous attendent la Sterne naine, le Goéland railleur, le Gravelot à collier interrompu, le Chevalier aboyeur ainsi que les Bécasseaux cocorli, variable, minute, sanderling et maubèche. Nous continuons notre route jusqu'au marais du Verdier. Là, à peine installés à l'observatoire, un magnifique aigle botté de forme clair arrive droit sur nous. Puis un rolhier vient se poser sur un piquet avant que nous profitons d'un magnifique coucher de soleil sur le marais au-dessus duquel une guifette moustac chasse parmi les sternes. Dans les prés alentour, des hérons garde-boeufs, des œdicnèmes criards, des cochevis huppés et une huppe fasciée se laissent facilement observer. Et pour clôturer cette journée forte en émotions, quoi de mieux qu'un bon plat de pâtes à la carbonara pour partager en toute convivialité les bons moments de la journée ?

Le jour suivant est plutôt consacré aux limicoles. Nous nous dirigeons vers les bassins de décantation des Saintes-Maries de la mer que nous scrutons patiemment pour découvrir de superbes pluviers argentés, mais aussi, plus classiquement, des huîtriers pies, des bécasseaux maubèches et des chevaliers gambettes. Plus loin, le long de la draille des Cinq Gorges, nous observons à loisir des fauveltes mélanocéphales, goélands railleurs, spatules blanches, pipits rousselines et un circaète Jean-le-Blanc en chasse. Lors du déjeuner, une fauvelte à lunette vient chanter à proximité. Nous enchaînons avec le spot magique d'hier : la Capelière. On y revoit le chevalier bargette auquel s'ajoute un courlis cendré, mais aussi quelques combattants variés, des tadornes de Belon, une locustelle tachetée, des chevaliers gambettes et arlequins. Malgré le vent, nous contactons des passereaux comme le Bruant proyer, le Rossignol philomèle, le Pipit rousseline et l'Hypolaïs polyglotte. En fin de journée, au mas d'Agon, les guifettes ne sont malheureusement pas de la partie mais nous entendons le mythique chant du Butor étoilé et observons des ibis falcinelles, un busard des roseaux et des milliers d'hirondelles et martinets.

Le lendemain, réveil à 5h30 pour se consacrer à la plaine de la Crau. Cet ancien delta de la Durance a laissé place au seul habitat de type steppique d'Europe occidentale. Au coussoul de « Peau de Mau » une alouette calandrelle chante au milieu du chemin et les premiers œdicnèmes criards sont aperçus alors que nous entendons le vol chanté des pipits rousselines. Plus loin, à proximité d'une



Pluvier argenté - Photo Lucas Mugnier

grange qui héberge des nids de faucons crécerellettes (biens vus), un couple de pie-grièches méridionales nous attend et un groupe de gangas cattas nous survole ! Un peu plus tard, trois outardes canepetières sont aperçues à travers les brumes de chaleur. Nous en retrouvons dans le secteur du Grand Carton connu pour la présence du Léopard ocellé que David finit par dénicher en deux exemplaires : l'un d'une trentaine de centimètres et l'autre d'environ soixante ! Dans l'après-midi, se rajoutent à la liste des alouettes calandres en grand nombre, des cigognes blanches et des busards cendrés... La journée s'achève et nous devons reprendre le bac.

Le lendemain matin, c'est le jour du départ. Nous décidons de pique-niquer au marais du Verdier où nous avons la chance de voir une glaréole à collier posée à faible distance ainsi qu'un courlis corlieu. Mais la fatigue se fait ressentir ; il est l'heure de rentrer. Nous partons avec grand regret mais éblouis par les fabuleux souvenirs de cet inoubliable week-end en Camargue ! Alors inscrivez-vous l'année prochaine !

Lucas Mugnier



Groupe jeunes en Camargue 2012



BUREAU

| | |
|------------------------|-----------------------|
| → Président : | ♦ Jean-Pierre MATÉRAC |
| → Vice-présidente : | ♦ Sylviane LAMBLIN |
| → Trésorier : | ♦ Jean-Pierre CROUZAT |
| → Vice-trésorière : | ♦ Jacqueline BOCQUET |
| → Secrétaire général : | ♦ Daniel DUCRUET |

CONSEIL D'ADMINISTRATION

| | |
|----------------------|----------------------|
| ♦ Jean-Jacques BELEY | ♦ Thierry FAVRE |
| ♦ Pierre BOISSIER | ♦ Michel MAIRE |
| ♦ Bernard CHABERT | ♦ Christian PRÉVOST |
| ♦ Yves DABRY | ♦ Christophe ROCHAIX |

ÉQUIPE SALARIÉE

| | |
|---|------------------------------------|
| → Directrice : | ♦ Anne DEJEAN |
| → Chargés d'étude : | ♦ Xavier BIROT-COLOMB et David REY |
| → Chargée de vie associative : | ♦ Maryne GOUBERT |
| → Chargée d'éducation à l'environnement : | ♦ Julie FRACHON |

COMMISSIONS

- **Animation** : Didier BESSON (responsable)
9 membres
Organise l'ensemble des manifestations publiques et animations internes et réalise l'agenda annuel.
- **Conservation** : Michel MAIRE (responsable)
23 membres
Coordonne les missions d'étude et de conservation (ZPS, observatoires, recensements, STOC-EPS...) et statue sur la gestion des bases de données faunistiques.
- **Education à l'environnement** : Christophe ROCHAIX (responsable)
En cours de constitution

AUTRES ACTIVITÉS

- **Refuges LPO** : Didier BESSON, Sylviane LAMBLIN
- **Groupe herpétologique** : Yves FOL
- **Publications** : Christophe ROCHAIX (LPO Infos), Yves DABRY (Tichodrome)
- **Mammifères et chasse** : Philippe FAVET
- **Justice** : en cours de constitution

Entretien avec Baptiste Doutau

chargé d'études

Quand et comment a débuté ton intérêt pour l'ornithologie et pour la faune sauvage en général ?

Mon intérêt pour la faune sauvage et l'ornithologie s'est développé petit à petit, de plusieurs façons. J'aime être dehors et profiter de la nature et notamment de la montagne depuis que je suis tout petit. Au début, c'était plus pour jouer et faire du sport au contact de la nature. Dans le même temps, j'ai eu la chance d'avoir un instituteur qui m'a donné le goût à la nature. Grâce à lui, j'ai notamment pu suivre la réintroduction du Gypaète barbu à l'école. Peut-être le début d'une vocation... Mais mon intérêt s'est ensuite particulièrement concentré sur la faune sauvage lorsque je suis allé travailler au Québec pour un été, en qualité d'animateur nature.

Quelle a été ta formation en écologie animale ?

J'ai une formation de géographe qui m'a permis d'aborder des thématiques environnementales très variées. Par la suite, j'ai commencé à me former grâce à des sorties sur le terrain. L'année dernière, alors que je travaillais dans le Parc Ornithologique du Marquenterre en Baie de Somme, j'ai pu effectuer une formation de Guide Nature parallèlement à mon emploi. Depuis, je continue d'échanger, d'apprendre et de me former notamment lors de mes différentes expériences professionnelles.

Comment es-tu arrivé à la LPO

Haute-Savoie ?

J'ai adhéré à la LPO Haute-Savoie lorsque je travaillais en Grèce sur un projet de conservation des rapaces. Je me suis penché à cette occasion sur ce qui se passait « chez moi ». C'est ainsi que j'ai découvert la LPO Haute-Savoie. Pendant que je travaillais là-bas, j'ai suivi de manière lointaine les différentes actions menées et, quand je suis rentré, j'ai participé à différentes activités : suivi de la migration, sorties d'observations, comptage des oiseaux hivernants, réunions, etc. Ce printemps, j'ai appris en venant participer au suivi de la migration que la LPO Haute-Savoie cherchait quelqu'un pour remplacer Xavier qui va s'absenter pour quelques mois. C'est comme ça que j'ai candidaté puis été sélectionné pour effectuer ce remplacement.

As-tu un oiseau « préféré » et pourquoi ?

Je n'ai pas forcément un oiseau préféré, même si j'ai mes préférences. J'aime beaucoup les rapaces et

notamment les vautours. Probablement pour leurs particularités, leur envergure impressionnante et leur façon de voler. Probablement aussi parce que j'ai travaillé pendant deux ans au sein d'un projet de conservation du Vautour moine (mais également d'autres rapaces), en Grèce. J'aime aussi beaucoup les oiseaux ayant une morphologie un peu « originale » comme les spatules, les pélicans et les limicoles en général...

Une observation ornithologique qui t'a particulièrement marqué / que tu as envie de raconter ?

Beaucoup d'observations m'ont marqué ! J'apprécie particulièrement une observation, lorsque je pars sur une sortie avec pour objectif d'observer quelque chose de particulier et de pouvoir l'observer ; ou à l'opposé les belles surprises, les observations complètement imprévues qui peuvent survenir au détour d'un chemin comme celle que j'ai pu effectuer dans les montagnes des Rhodopes, à la frontière entre la Grèce et la Bulgarie. Sur le chemin du retour, j'aperçois à plusieurs kilomètres les reflets du soleil sur le blanc des ailes d'un grand groupe d'oiseaux. De grands planeurs, avec les rémiges noires, et ce que je croyais être de loin un long cou tendu. Avec mes collègues, j'ai pensé en premier lieu à des cigognes blanches (surtout que nous étions en train de discuter de la présence des cigognes sur le secteur). Cependant, nous avons réalisé très vite que cela ne collait pas, et nous avons pu identifier, à notre grande surprise, des pélicans blancs sur ce site montagnard où jamais un pélican n'avait été observé auparavant, malgré la proximité du Delta de l'Evros. C'est alors que les Pélicans se dirigent droit sur la crête où nous nous trouvons, et passent à quelques mètres au dessus de nos têtes ! Nous les avons regardés s'éloigner et prendre la direction du delta. Nous avons pris par la suite le soin de les compter (merci la photographie) : ils ont été 122 à nous survoler de quelques mètres. Une observation magnifique...

Un message pour les adhérents et futurs adhérents de l'association ? Pourquoi rejoindre la LPO ?

Mon message serait de profiter de la nature et de se faire plaisir à son contact. Profiter des observations que l'on peut faire à chaque sortie, à côté de chez soi ou sur des destinations plus lointaines. Et surtout prendre du plaisir à observer, à découvrir, à apprendre tout en échangeant. Et pourquoi adhérer à la LPO ? Tout simplement parce que l'on peut découvrir et apprendre énormément sur la faune locale tout en contribuant à sa protection.

Propos recueillis par Christophe Rochaix

L'oiseau du trimestre :

La Locustelle tachetée : l'oiseau mystère (non élucidé).

Carte d'identité

Certes, la Locustelle tachetée ne détient pas le record du chant le plus mélodieux ni celui du plus varié mais, assurément, elle produit le plus long avec une strophe enregistrée de plus de 110 minutes en continu, ou presque (des interruptions toutes les trente secondes, imperceptibles à l'oreille, suffisent à la respiration) ! Notre petite « sauterelle » (« locusta » en latin), par ailleurs très discrète (c'est la « forapaglie » en Italie, « celle qui s'enfonce dans la paille »), révèle en effet sa présence par son chant, un trille monotone, envoûtant, extrêmement rapide, sans lequel une rencontre relèverait du plus improbable hasard. Le mâle, posté dans un petit buisson, se tient alors bien droit, les mandibules largement écartées et tourne la tête d'un côté puis de l'autre, d'où les variations d'intensité des stridulations, tantôt liquides, tantôt métalliques (comme le cliquetis d'un moyeu de vélo en roue libre, pour les plus prosaïques d'entre nous). Caché dans la végétation basse des prairies humides (cariçaies, etc.) voire mésophiles, parsemées de buissons, ou à proximité des étangs et tourbières, « l'oiseau-grillon » (son vieux nom français) niche et se nourrit au sol, principalement d'insectes, en marchant à grandes enjambées ou en se faufilant dans les herbes enchevêtrées. À quelques centimètres de vous, la locustelle ne décollera pas mais s'éclipsera comme une souris...

État de conservation

Oiseau des milieux tempérés d'Europe et d'Asie, la Locustelle tachetée voit son aire de distribution limitée au sud par les Alpes et le Caucase, et au nord par la mer Baltique dont elle occupe le pourtour. À l'est, l'une des trois sous-espèces (en plus de la nominale) se rencontre jusqu'à l'ouest de la Mongolie. L'Allemagne, avec plus d'un tiers des effectifs, serait l'un des bastions de l'espèce en Europe. En Rhône-Alpes, les contreforts du Massif central (landes sèches jusqu'à 1000 m, guère au-delà), le Val de Loire et de Saône (prairies de fauche inondables) constituent les meilleurs sites de reproduction sans toutefois battre des records (moins d'une centaine de couples en Ardèche par exemple). D'ailleurs, les effectifs de l'espèce sont globalement en déclin depuis plusieurs dizaines d'années, surtout en limite méridionale de son aire de répartition (moins 63 % pour les nicheurs des bords du lac de Constance par exemple). L'intensification des pratiques agricoles et la destruction des habitats constituent les principales causes de ce déclin. C'est pourquoi la conservation des marais et l'entretien des prairies humides (débroussaillage, faucardage et régime de fauche adapté) sont des mesures de conservation prioritaires.

Migratrice, la Locustelle tachetée du Paléarctique occidental passe la mauvaise saison en Afrique de l'Ouest (du Maroc à la Guinée) où elle souffre de l'aggravation de la sécheresse, au Sahel notamment.

La Locustelle tachetée en Haute-Savoie

Énigmatique la Locustelle tachetée ? Avec son extrême discrétion et sa fâcheuse tendance à chanter en migration, il est bien difficile d'obtenir les preuves de sa nidification. Pour notre département, c'est bien simple, l'oiseau n'a jamais niché de manière certaine et seuls deux sites sont susceptibles d'avoir accueilli un nicheur probable et cinq autres un nicheur possible (d'après nos statistiques depuis 1961). En fait, les mâles chantant d'avril à début juin peuvent être aussi bien des nicheurs (en majorité) que des migrateurs encore stationnés. Et, dès fin juillet, les oiseaux se dispersent des sites de nidification, puis migrent avec le mois d'août. Ainsi, les observations cette année de jeunes en milieu favorable – quoique un peu haut en altitude – le 1^{er} août à 1308 mètres (A. Lathuille, C. Rochaix) et le 10 août à 1360 mètres (C. Rochaix, O. Rumianowski) n'attestent en rien des nidifications locales. Quant au mâle chanteur entendu cette année à 1450 mètres (prairie humide très favorable, y compris pour le Râle des genêts), entre le 22 juin et le 16 juillet (X. Birot-Colomb, etc.), il est à ce jour le meilleur indice de nidification probable obtenu en Haute-Savoie, même si la reproduction à cette altitude reste exceptionnelle d'après les études suisses. Il ne reste plus qu'aux ornithologues chevronnés à s'armer de patience pour dénicher, entre la fin-juin et la mi-juillet, des preuves de nidification certaines, alors même que l'oiseau nicheur se tait ; et cela avant le réchauffement climatique qui ne joue pas en faveur de sa reproduction dans la région.

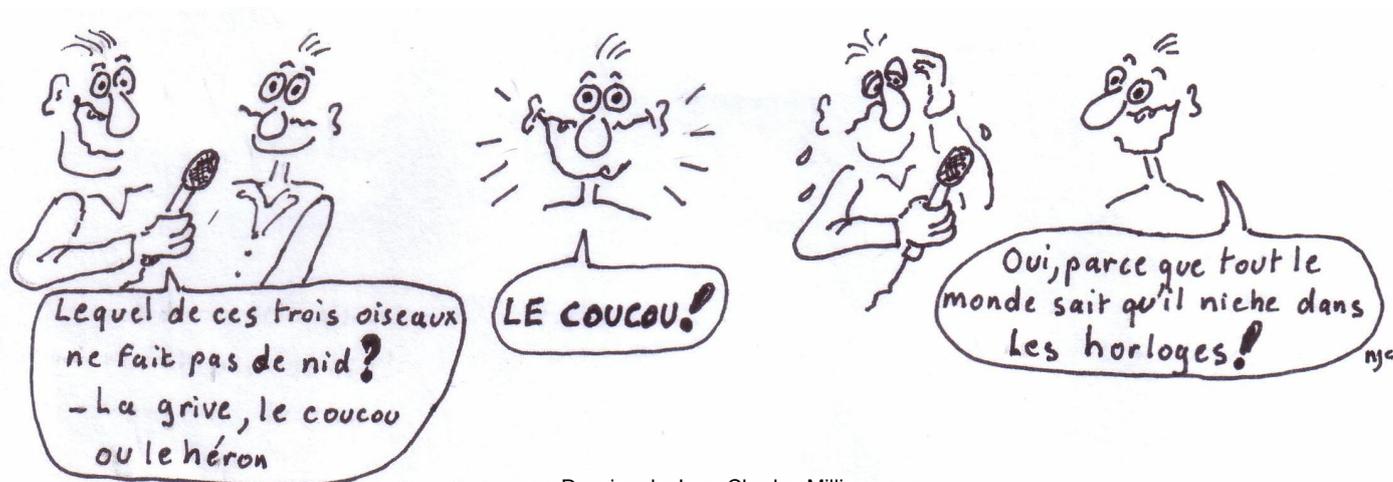
Christophe Rochaix



Locustelle tachetée - Photo Arnaud Lathuille

Chronique du Chocard voyageur

Comment le coucou prend de l'avance !



Dessins de Jean-Charles Million

Quelques précisions complémentaires quant au processus de nidification du Coucou gris (*Cuculus canorus*) viennent d'être apportées par des biologistes de l'université de Sheffield au Royaume-Uni. La question se posait de comprendre pourquoi l'œuf de cet oiseau, adepte du parasitisme de couvée, atteint le stade de l'éclosion avant ceux de l'espèce hôte, pourtant pondus plus tôt. Démonstration a été faite que la mère biologique entreprend une incubation interne durant vingt-quatre heures avant de déposer son œuf, ce qui le désynchronise à son avantage de la fratrie

adoptive dont la durée de développement embryonnaire est équivalente (12 à 13 jours). Une femelle Coucou peut pondre de 8 à 25 œufs par saison dans autant de nids différents, la Rousserolle effarvate étant l'espèce la plus fréquemment mystifiée. Précaution est prise par l'intruse de retirer au préalable un œuf du nid afin de maintenir le compte initial, ce qu'à défaut ne manquerait pas de remarquer la couveuse.

Jean-Charles Million

L'affaire tournesol

Nourrir les oiseaux en hiver ne s'improvise pas : réservez-leur le meilleur en achetant des graines de tournesol bio ! Nous vous rappelons à ce propos que certains aliments comme le pain ou le lait sont très nocifs et qu'une note d'information, disponible sur notre site internet (<http://haute-savoie.lpo.fr>), vous sera remise lors de la distribution.

Commandez dès à présent vos sacs (15 kg pour 22 € chacun) en retournant le bulletin de réservation joint, accompagné de votre règlement à l'adresse suivante :

LPO Haute-Savoie
24 rue de la Genette – 74370 Metz-Tessy

Les sacs seront distribués le samedi 27 octobre à la Ferme de Chosal, sur la commune de Copponex, à l'occasion d'une journée conviviale animée conjointement par nos deux structures

(ateliers créatifs pour les enfants, balades à la découverte des oiseaux et du sentier de land art, découverte des nombreuses actions menées dans cet ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail). Alors, plus aucune hésitation !



Vente de graines de tournesol bio lors de la journée à la Ferme de Chosal en 2011

Les prochains rendez-vous du trimestre

Samedi 29 septembre : sortie brame du cerf à Taninges.

Mercredi 3 octobre : Si les vergers m'étaient contés... à Gruffy.

Samedi 6 et dimanche 7 octobre : le week-end de la migration à Chevrier.

Mardi 9 octobre : réunion Groupe Jeunes à Metz-Tessy - Présentation des rapaces nocturnes .

Mercredi 10 octobre : découverte sensible de la nature dans les vergers de Gruffy.

Dimanche 14 octobre : les 4 saisons du Vallon du Fier Chapitre 4 « Migrations » à Annecy.

Mercredi 17 octobre : réunion mensuelle à Metz-Tessy - Réseau Hirondelles et Martinets.

Dimanche 21 octobre : Lac en Partage à Annecy.

Samedi 27 octobre : journée à la ferme de Chosal (distribution des sacs de graines de tournesol) à Copponex.

Dimanche 4 novembre : Groupe Jeunes - Chantier bénévole au domaine de Guidou à Sciez.

Samedi 10 novembre : comptage des oiseaux d'eau hivernants sur le lac d'Annecy.

Mardi 13 novembre : réunion Groupe Jeunes à Metz-Tessy - Récit de voyage en Australie.

Dimanche 18 novembre : recensement des oiseaux d'eau du lac Léman.

Mercredi 21 novembre : réunion mensuelle à Metz-Tessy - Reportage filmé sur Bornéo.

Dimanche 25 novembre : Groupe Jeunes - Chantier bénévole au domaine de Guidou à Sciez.

Dimanche 2 décembre : observation des oiseaux hivernants à Seyssel/Motz.

Dimanche 9 décembre : comptage des oiseaux d'eau hivernants sur le lac d'Annecy.

Mardi 11 décembre : réunion Groupe Jeunes à Metz-Tessy - Repas de Noël.

Dimanche 16 décembre : sortie Groupe Jeunes - Pose de nichoirs.

Mercredi 19 décembre : réunion mensuelle à Metz-Tessy.



Journées Tête en l'Air

Retrouvez l'intégralité du programme des activités

de la LPO Haute-Savoie dans la rubrique Vie associative / Sur votre agenda de notre site internet :

<http://haute-savoie.lpo.fr>

Ou sur notre agenda papier envoyé lors de votre adhésion à notre association ou sur simple demande au 04.50.27.17.74.



Photo Mireille Reigner

IMPRIMERIE

7, rue Paul Cabaud - 74000 ANNECY
Tél. 04 50 57 22 28 - Fax 04 50 67 32 99

rapid
COPY
Savoie

La LPO Haute-Savoie fonctionne avec
le soutien logistique
de la mairie de Metz-Tessy

SATORIZ le bio pour tous !



| | | | |
|---|--|---|--|
| ANNECY Rue des roseaux 74000 GRAND-ÉCRIN Tél. 04 50 24 20 02 | SALLANCHES 1894 av. de Genève 74700 Tél. 04 50 58 48 29 | ANNEMASSE 44 route de Genève 74100 ANGILLY Tél. 04 50 38 88 08 | THONON 10 av. d'Écran 74200 Tél. 04 50 70 15 81 |
|---|--|---|--|

satoriz.com



LPO Infos - Bulletin édité par la délégation Haute-Savoie

24 rue de la Grenette 74370 Metz-Tessy - tél 04 50 27 17 74
haute-savoie@lpo.fr - <http://haute-savoie.lpo.fr>

Directeur de la publication : C. Rochaix

Ont collaboré à ce numéro : B. Doutau, D. Ducruet, M. Goubert, J.C. Million, L. Mugnier, C. Rochaix

Mise en page, réalisation : M. Goubert

Photo de couverture (Monticole de roche) : R. Bieron

Impression sur papier recyclé : Rapid Copy - Reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, soumise à autorisation - Publication départementale trimestrielle.

ISSN 2112-454X



Haute-Savoie